

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Une enveloppe de 80 000$ pour les projets de 2018

(Matane, le 12 mars 2018) *–* L’appel de projets pour le Fonds de développement du territoire est officiellement lancé pour 2018-2019. Cette année, c’est 80 000$ qui seront remis aux projets sélectionnés pour le *Programme de développement des communautés – volet territorial*.

Les modalités d’admissibilité, de sélection et d’attribution de l’aide financière sont disponibles dans le *Guide du promoteur - Programme de développement des communautés – volet territorial*. L’ensemble des informations sur cet appel de projets, le guide ainsi que les formulaires nécessaires à la présentation d’une demande de soutien financier sont disponibles sur le site Internet de la MRC de La Matanie (www.lamatanie.ca) sous la rubrique Fonds de développement des territoires. La date limite pour déposer une demande est fixée au **vendredi 27 avril à midi**.

Sont admissibles à ces subventions ; les organismes municipaux (incluant la MRC ou les régies intermunicipales), les coopératives (à l’exception des coopératives financières, les organismes à but non lucratif, les organismes des réseaux de l’éducation et les artistes professionnels et regroupements d’artistes professionnels.

La MRC de La Matanie souhaite également rappeler aux promoteurs et organismes qui souhaitent soumettre un projet qu’ils doivent avant tout prendre rendez-vous avec une de ses deux conseillères en développement rural avant de déposer leur projet afin de s’assurer que leur dossier est complet et qu’elles pourront bien l’expliquer au comité d’analyse.

**Les projets gagnants de 2017**

L’année dernière, le Fonds de développement du territoire a permis d’attribuer 85 000$ à 9 projets territoriaux, soit la programmation annuelle Matane été éclaté 2017, les Jeux d’eau au Parc des Îles issus du budget participatif, mise aux normes incendie de la Coopérative de solidarité de santé des gens d’ici, la réfection de la marina de Matane, la réinstallation du musée maritime du Phare, le développement des services guidés, autoguidés et de transport du SIA Québec ainsi que d’autres projets distinctifs d’Espace F, de Vertigo-Aventures et de la Cuisine collective de Matane.

**Coordonnées des conseillères**

Il est possible de rejoindre la conseillère Annie Veillette au 418-562-6734 poste 230, ou à l’adresse annie.veillette@lamatanie.ca, et la conseillère Nadine Turcotte au même numéro poste 228 ou à l’adresse nadine.turcotte@lamatanie.ca.

-30-

Pour renseignements :

Marie-Michèle Tremblay

Conseillère en communications et affaires publiques

MRC de La Matanie

418-562-6734 poste 233